

Communiqué de presse

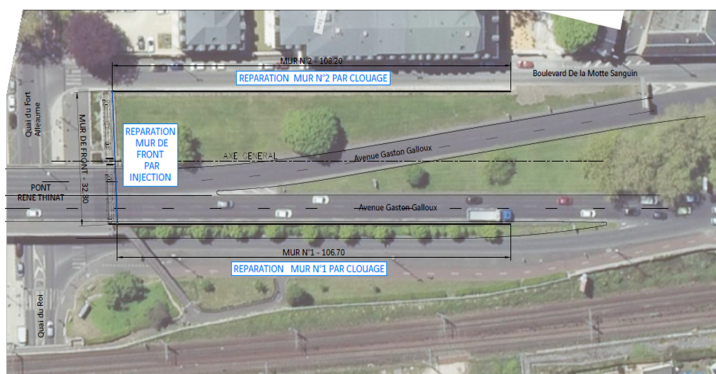
Pont Thinat : des travaux de confortement pour renforcer la sécurité de tous

A partir du 11 mai, des travaux seront réalisés sur la tête nord du pont Thinat pour conforter et renforcer ses terres armées, qui font la base et le socle de ce pont construit en 1974. Ces opérations, qui visent à renforcer la sécurité de l'ouvrage et qui sont le fruit d'une politique volontariste de surveillance des ouvrages d'art, se poursuivront jusqu'à la fin de l'été.



Depuis 15 ans, Orléans Métropole mène une politique d'entretien des ouvrages d'art sur son territoire. Reconnue pour son expertise, elle agit sur 4 volets : l'entretien courant, l'entretien spécialisé, les travaux structurants et la surveillance active. 146 ouvrages métropolitains font l'objet d'au moins une visite annuelle simplifiée et d'une inspection spécialisée périodique tous les 6 ans en moyenne. Quelques ouvrages en fonction de leur environnement ou du mode de construction sont à suivre plus particulièrement (ex ponts métalliques, de l'Europe ou Thinat), pour instrumentation et investigation de structure. C'est cette surveillance accrue qui a permis de mettre en évidence une faiblesse au niveau de la tête nord du pont Thinat à Orléans. Afin de garantir la sécurité de toutes et tous, Orléans Métropole entreprend jusqu'à la fin de l'été des travaux de renforcement de cette tête nord du Pont Thinat.

2 méthodes utilisées



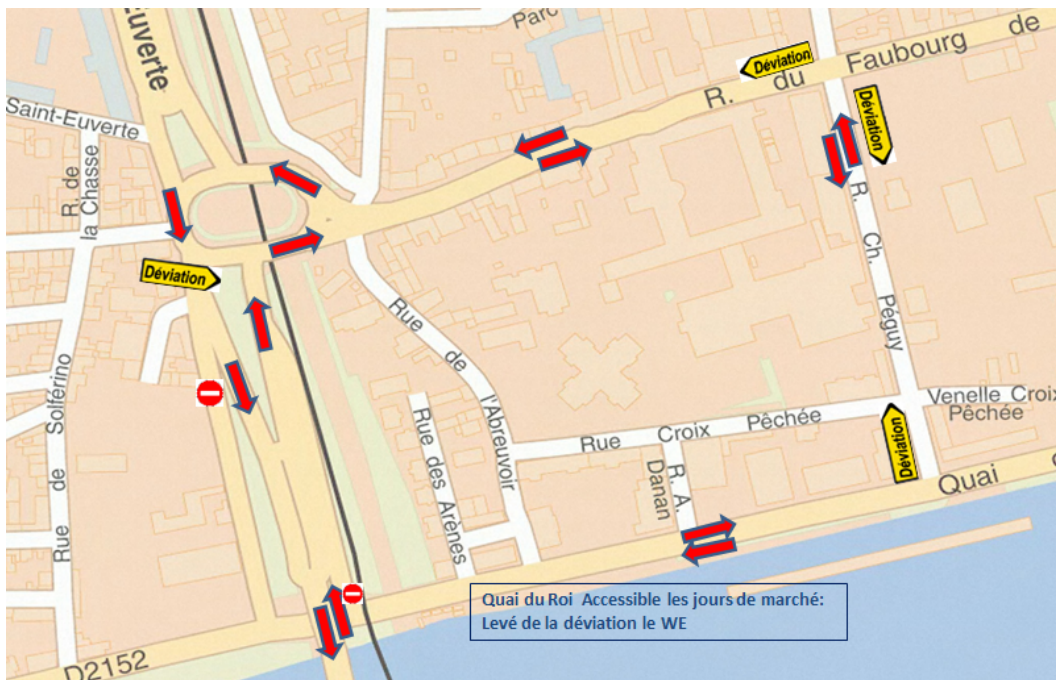
Pour venir renforcer les différents murs concernés, deux solutions seront développées. La première consiste à renforcer l'ouvrage par une inclusion horizontale de clous métalliques sur les murs latéraux.

La seconde, appliquée sur le mur de front (parallèle au canal d'Orléans) est plus innovante et peu répandue en France. Il s'agit de renforcer la structure grâce à une méthode de biocalcification. Une solution à partir de bactéries non pathogènes capables de précipiter des carbonates à partir d'une solution calcifiante sera ainsi injectée. Ce processus naturel est à l'origine de la formation de certaines roches calcaires (stromatolites en Australie). Comparé à un renforcement de sol classique par coulis de ciment, les avantages sont nombreux. En effet, la fluidité de la solution permet de l'injecter mais également de réduire les contraintes du chantier en diminuant le nombre de forages nécessaires à l'opération.

Comment cela fonctionne-t-il ? La solution est injectée de manière classique dans le sol sableux à renforcer. S'ensuit un temps de repos de quelques heures, durant lequel les bactéries se fixent sur les grains du sol. Une fois le sable imprégné, une deuxième solution, contenant de l'urée et des ions calcium est injectée. En 48h maximum, les molécules d'urée se cassent au contact des bactéries : la calcite peut alors se former. Celle-ci permet aux grains de sable de s'agglomérer, reconstituant ainsi un grès calcaire.

La circulation modifiée

Pour permettre la réalisation de ces travaux de sécurisation et de confortement, la circulation sera modifiée à partir du mardi 11 mai et jusqu'au 29 juillet, avec un passage en 2x1 voie du pont sur sa partie nord. Le secteur sera donc à éviter durant la durée des travaux : les ponts Joffre et de l'Europe seront à privilégier. Des panneaux d'information seront installés sur la tangentielle, sur les boulevards à Orléans, à Saint-Jean de Braye ou encore Saint-Jean-le-Blanc. Des déviations locales seront également proposées (voir ci-dessous). Enfin et par ailleurs, la piste cyclable et piétonne ne sera pas concernée par ces travaux et permettra donc à toutes celles et ceux qui le souhaitent de rejoindre le Nord et le Sud à vélo. Les samedis de marché, Quai du Roi, la remontée sur le boulevard de la Motte Sanguin sera libérée.



À RETENIR

- Confortement du pont grâce à une méthode innovante de biocalcification reposant sur un usage de bactéries non pathogènes
- Durée des travaux : jusqu'au 29 juillet
- Circulation en 2x1 voie sur la tête Nord du pont Thinat du 11 mai à mi-juillet
- Coût de l'opération : 1,44 M €

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr #OrleansMetropole



@RPOrleansMetro

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ